

OBJET : Invitation à l'Assemblée Générale du club le jeudi 18 octobre à 19 h 00

Cher adhérent,

Nous vous convions à assister :

- **Jeudi 18 octobre 2018** à la Maison Rolland Boitelle au 31 rue Allard à Saint-Mandé :
 - **Assemblée générale extraordinaire du FCSM** de 19 h 15 h à 19 h 30
 - **Assemblée générale du FCSM** de 19 h 30 à 20 h 30
 - ✓ Rapport moral et Rapport d'activités saison 2017-2018
 - ✓ Rapport financier saison 2017-2018
 - ✓ Budget prévisionnel 2018-2019
 - ✓ Présentation du nouveau Comité Directeur

Pour la tenue de l'assemblée générale extraordinaire qui vise à faire quelques modifications mineures des statuts, conformément aux statuts du club, il est nécessaire de la présence ou de la représentation par procuration d'au moins un huitième des voix dont dispose au total l'Assemblée. Si vous ne pouvez pas participer, merci de penser à donner ou envoyer par courrier ou mail une procuration à une personne présente (par de limitation du nombre de pouvoir).

Espérant votre présence pour cet évènement important de la vie d'une association, nous vous prions, Cher adhérent, de croire à nos salutations sportives les meilleures.

François LECORDIX
Président du FC Saint Mandé

Pouvoir

Je soussigné..... adhérent du FCSM ou tuteur légal de l'enfant , adhérent du FCSM, donne pouvoir à Monsieur ou Madame , adhérent du FCSM de me représenter à l'Assemblée Générale 2018 le jeudi 18 octobre 2018 et de voter en mon nom les résolutions présentées.

Fait à Le